



Participation d'une personne mineure à la rencontre amicale de pêche au coup
Le mercredi 18 juin 2025 aux douves de Saint Omer

Autorisation / Décharge parentale (rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame,
demeurant auet
agissant en qualité de tuteur légal, autorise mon enfant
..... demeurant à la même adresse, (*autre si différente au*
..... .) à participer à la
rencontre amicale de pêche au coup organisée par la FDAAPPMA 62 qui se
déroulera le mercredi 18 juin 2025 dès 14h20 aux douves de Saint Omer.

Coordonnées des responsables légaux obligatoires :

Mail :

Tél :

J'autorise en outre les organisateurs de l'animation à prendre, en cas
d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant (hospitalisation,
opération...).

Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident survenu
lors du concours.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant et l'exactitude de ces
informations.

Fait à Le.....

Signatures du / des tuteurs légaux :

**FEDERATION DU PAS-DE-CALAIS DES ASSOCIATIONS AGREEES POUR LA PECHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Rue des Alpes – 62510 ARQUES

Tél. : 03.91.92.02.03

Courriel : contact@peche62.fr

Etablissement à caractère d'utilité publique, agréée par M. le Ministre de l'Agriculture, le 30 mars 1942

Agréée au titre de la Protection de l'Environnement par Arrêté Préfectoral, le 08 mars 1978

AUTORISATION PRISES D'IMAGES ET DROITS A L'IMAGES

- RENCONTRE AMICALE PECHE AU COUP DU 18/06/2025 -

AUTORISATION DE FILMER, D'EXPLOITATION DE L'IMAGE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s).....(noms et prénoms des représentants légaux) domicilié(s) au.....(adresse du domicile) autorise(sons) la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, située rue des Alpes 62510 ARQUES) à filmer (et/ou photographier) sans contrepartie financière mon enfant mineur :..... (nom(s) -prénom(s)) dans le cadre de la rencontre amicale de pêche au coup du 18 juin 2025 et à utiliser sans contrepartie financière l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) à des fins de communication de ses actions (site web, réseaux sociaux, documents papier...).

■ Réserves :

- ☐ exige(ons) de garder l'anonymat de notre enfant mineur
- ☐ exige(ons) que son visage soit flouté sur les photos ou films

La Fédération s'engage à respecter les conditions du reportage ci-dessus citées et s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à la vie privée.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux

Précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

**FEDERATION DU PAS-DE-CALAIS DES ASSOCIATIONS AGREEES POUR LA PECHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Rue des Alpes – 62510 ARQUES

Tél. : 03.91.92.02.03

Courriel : contact@peche62.fr

Etablissement à caractère d'utilité publique, agréée par M. le Ministre de l'Agriculture, le 30 mars 1942

Agréée au titre de la Protection de l'Environnement par Arrêté Préfectoral, le 08 mars 1978